

Automobile (fabrication, services et commerce) (19)

En bref

Le secteur de l'automobile couvre à la fois l'industrie automobile (construction et assemblage de véhicules, fabrication de carrosseries et d'éléments automobiles, etc.) mais aussi les services liés à l'automobile (commerce de véhicules et de carburants, entretiens et réparations, etc.).

L'automobile fait partie du quotidien de la plupart des belges. C'est même le troisième poste budgétaire d'un ménage ! Au niveau de l'industrie automobile, celle-ci se place en deuxième position en termes de valeur de produits exportés.

La mondialisation, la saturation des marchés en Europe et les exigences du consommateur au niveau de la sécurité, du confort et de la protection de l'environnement poussent le secteur à proposer des produits de plus en plus performants, de haute qualité et qui répondent aux différents besoins. Il faut également noter que les produits low-cost proposés dans ce secteur rencontrent un succès grandissant. Ces évolutions entraînent des changements dans les compétences requises pour les travailleurs du secteur : ils doivent pouvoir maîtriser la mécanique automobile mais aussi l'informatique, l'électronique et l'électricité. Le secteur est d'ailleurs confronté à une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée.

	Nombre d'établissements en 2008	Nombre de postes de travail salarié en 2008	Nombre de travailleurs indépendants en 2008
Wallonie	2 939	19 594	5 199
Bruxelles-Capitale	630	8 206	578
Flandre	4 798	73 770	8 468
Belgique	8 367	101 570	14 245

Source : ONSS - statistiques décentralisées 31 décembre 2008 et ICN - Comptes régionaux 2008, calculs le Forem

En détail

Activités du secteur

Description du secteur

Le secteur de l'automobile couvre deux grands domaines : la construction automobile et les services liés à l'automobile (commerce, entretien et réparation) (1).

Le premier domaine, **la construction automobile**, est divisé en plusieurs sous-secteurs :

- La construction et l'assemblage de véhicules automobiles. Ce sous-secteur comprend la fabrication de voitures, de véhicules utilitaires, de camions, d'autobus mais aussi la fabrication de moteur pour véhicules automobiles, de châssis pour véhicules à moteur, etc.
- La fabrication de carrosserie de véhicules automobiles ; fabrication de remorques, de semi-remorques et de caravanes.
- La fabrication d'équipements pour véhicules automobiles. Ce sous-secteur comprend la fabrication d'équipements électriques et électroniques (génératrices, alternateurs, bougies d'allumage, systèmes

d'ouverture et de fermeture électriques des portières et des vitres, etc.) et la fabrication d'autres équipements (freins, boîtes de vitesse, essieux, roues, volants, ceintures de sécurité, pare-chocs, etc.).

Le second domaine, **les services liés à l'automobile**, comprend toutes les activités (en dehors de la fabrication et la location) en rapport avec les véhicules automobiles et les motocycles. Ce domaine est divisé en plusieurs sous-secteurs :

- Le commerce de véhicules automobiles. Ce sous-secteur comprend le commerce de gros, les intermédiaires et le commerce de détail de véhicules automobiles, de véhicules légers neufs ou usagés (automobiles pour le transport de personnes, y compris les ambulances, minibus ; camionnettes) et d'autres véhicules automobiles de plus de 3,5 tonnes neufs ou usagés (camions, autobus, autocaravanes, etc.).
- L'entretien et la réparation de véhicules automobiles (entretien et réparation générale de voitures, de véhicules légers et de véhicules de plus de 3,5 tonnes ; réparation de parties spécifiques comme la réparation et le montage de pare-brise, de vitres, des systèmes d'injection électronique, etc. ; la réparation de carrosserie ; les services relatifs au pneu ; le lavage de véhicules automobiles ; etc.).
- Le commerce d'équipements automobiles. Ce sous-secteur comprend le commerce de gros et de détail de pièces détachées et accessoires pour véhicules automobiles.
- Le commerce, l'entretien et la réparation de motocycles, de pièces et d'accessoires de motocycles. Ce sous-secteur comprend le commerce de gros, les intermédiaires et le commerce de détail de motocycles et cyclomoteurs ; l'entretien et la réparation de motocycles.

Le secteur aujourd'hui

L'automobile est un secteur important de l'économie européenne. En Belgique, le parc automobile (tous véhicules confondus) a pratiquement doublé en vingt-cinq ans : passant de 3 640 000 en 1980 à 6 584 000 en 2008. Le volume de voitures particulières, près de 5 000 000, est conséquent. Ainsi, pour chaque Belge âgé de 20 à 64 ans, une voiture est en circulation. L'automobile représente le troisième poste budgétaire des dépenses d'un ménage après l'habitation et l'alimentation. Le belge consacre en moyenne 12,5 % de son budget à l'achat et à l'entretien d'un véhicule.

La crise économique et financière a eu des conséquences importantes pour le sous-secteur de la construction et de la fabrication d'automobiles. Ainsi en 2008, en Europe occidentale, la production a baissé dans tous les pays, de - 1 % au Portugal à - 34 % en Autriche. En Belgique, en Espagne et en France, la chute a été comprise entre - 12 et - 15 %, alors qu'elle atteignait - 20 % en Italie. Un seul chiffre peut résumer l'impact de la crise en Belgique : alors qu'en 2008 724 498 véhicules étaient produits, 537 354 véhicules sortaient seulement des usines pour l'année suivante. La Flandre est plus touchée par la crise. Pour rappel, elle comptait jusqu'il y a peu 3 implantations de grands constructeurs automobiles : Ford, Volvo et Opel. Pour Opel, il faut désormais parler au passé car General-Motors a officialisé au début de l'année 2010 la fermeture de l'usine située à Anvers. Cette décision a eu un impact important pour les travailleurs employés par Opel mais aussi pour les sous-traitants. Environ 2 700 travailleurs étaient employés directement par la marque mais près de 10 000 personnes, via divers sous-traitants, oeuvraient pour l'usine. Cela montre toute l'importance de la sous-traitance en termes de volumes d'emplois. Pour tout le secteur automobile en Europe, 2,4 millions de personnes sont employées directement par les constructeurs mais le niveau d'emplois est multiplié par 3 ou 4 si les postes de travail indirects sont pris en compte. Le risque de délocalisation de la production constitue une véritable épée de Damoclès pour les usines restantes et la fin de production d'un modèle constitue toujours une période délicate.

La vente d'automobiles a été modifiée par la norme européenne du 1^{er} octobre 2003 qui a permis aux concessions de commercialiser plusieurs marques d'automobiles au sein d'un même espace commercial. Il faut aussi signaler que la Chine commence à positionner des modèles de voitures dans le segment low-cost dont la distribution se développera certainement dans les années à venir en Europe. Dans ce segment, la marque Dacia a connu une percée importante sur le marché depuis 2008 et est rentrée dans le "top 20" des ventes de véhicules en Belgique pour les premiers mois de l'année 2010. La vente de véhicules neufs a été soutenue par des primes émanant de pouvoirs publics que ce soit au fédéral (octroyée pour l'acquisition d'un véhicule neuf qui ne rejette pas plus de 115 grammes de CO₂ par km) ou régional (prime éco-bonus).

Les métiers qui rentrent dans le sous-secteur de la réparation et de l'entretien des véhicules ont beaucoup évolué en raison des nouvelles technologies utilisées. Les constructeurs ont développé des produits tels que les sièges pivotants, les consoles multimédia, les régulateurs de vitesse, l'airbag « intelligent », l'éclairage au xénon, etc. Dans les 5 à 10 années à venir, les compétences demandées en électromécanique sont encore appelées à évoluer en raison de l'intégration, notamment, de la conduite assistée et du contrôle d'émission de CO₂. L'utilisation de la voiture électrique, très largement évoquée, reste conditionnée à l'essor de structures adéquates qui n'existent pas encore.

Cette évolution technologique entraîne la disparition progressive des petits garages qui n'ont pas les fonds pour acquérir le matériel nécessaire à l'entretien des nouveaux modèles et qui ne peuvent intervenir sur des mécaniques d'une complexité importante. Il faut signaler que la réparation et l'entretien des véhicules, à la différence de la construction, sont nettement moins touchés par les effets de la crise (ces frais pouvant difficilement être reportés).

(1) SPF Economie, P.M.E., Classes Moyennes et Energie, NACE-BEL 2008 Nomenclature des activités économiques avec notes explicatives

Sources:

FEBIAC

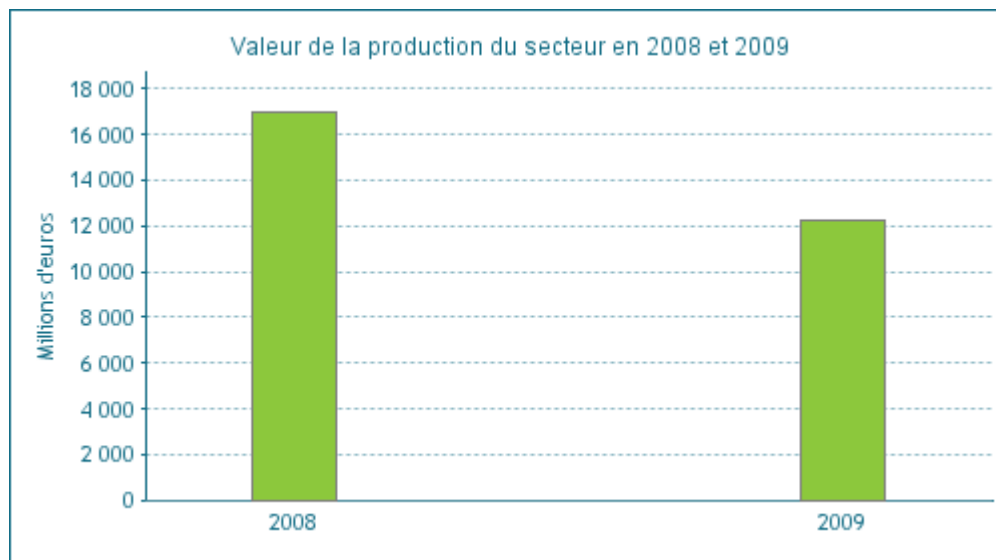
Chiffres-clés du SPF Economie

Positionnement économique du secteur

Production

Les données sur la production concernent uniquement le domaine de la construction automobile.

Le secteur de l'automobile a enregistré une production d'une valeur d'un peu plus de 12 milliards d'euros en 2009 pour l'ensemble de la Belgique. Cela représente une diminution de 5 milliards d'euros par rapport à la valeur enregistrée pour l'année 2008. Près de 70 % de la valeur de la production est enregistrée dans le sous-secteur de la fabrication d'automobiles. La crise économique a eu des conséquences importantes sur la production d'automobile. Ainsi, l'ONEM a noté qu'en 2009 le chômage temporaire a été très utilisé par ce secteur.



Source : SPF Economie, DGSIE - Prodcum 2008 et 2009, calculs le Forem

Commerce extérieur

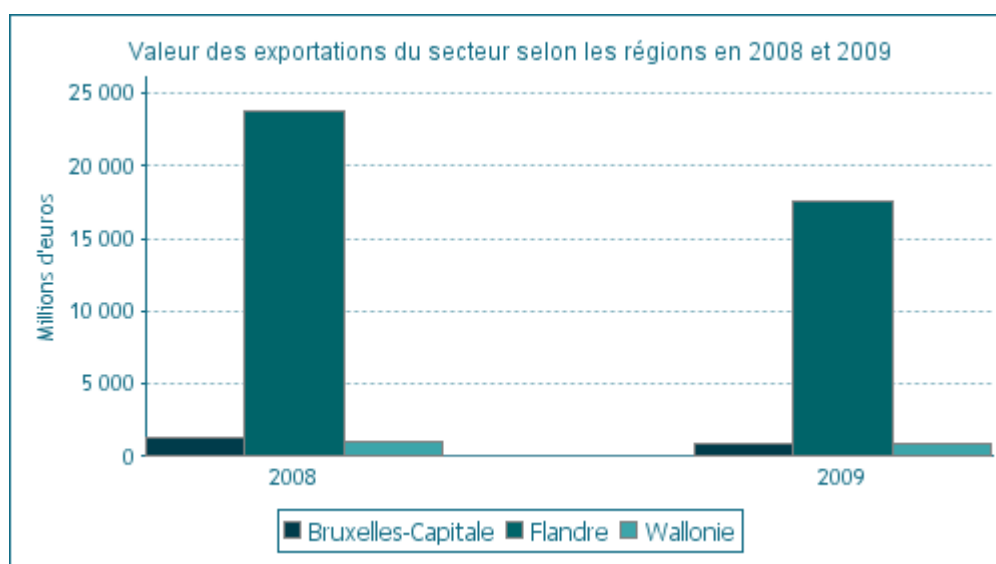
Les données sur le commerce extérieur concernent uniquement le domaine de la construction automobile.

Exportation

La valeur des exportations du secteur de l'automobile est évaluée à 19 milliards d'euros en 2009. Ce résultat représente une diminution importante par rapport à l'année 2008 (3 milliards d'euros). La Région flamande concentre presque l'entièreté des exportations avec 90 % du volume. Au classement des secteurs exportateurs, l'automobile arrive toujours en 2^{ème} position derrière les industries chimique et pharmaceutique. La valeur des exportations de ce secteur représente 10,79 % de l'ensemble de la valeur des exportations belges en 2009.

Les véhicules qui sortent des chaînes de montage sont presque exclusivement destinés à l'exportation car sur les 537 354 véhicules assemblés, près de 493 280 ont été exportés. Selon la Fébiac, en 2009, 74,5 % des véhicules ont été exportés dans des pays de l'UE. C'est le Royaume-Uni qui arrive en tête des partenaires commerciaux européens (avec 27 % des véhicules destinés aux pays de l'Union européenne), suivi de l'Allemagne (25 %). L'Espagne - pays profondément touché par la crise économique et financière - qui représentait auparavant 11 % des exportations, n'est plus que la cinquième destination derrière l'Italie et la France. Au niveau des exportations hors Union européenne, ce sont les Etats-Unis qui sont les premiers partenaires commerciaux.

Bruxelles ne participe qu'à raison de 4,7 % au volume d'exportation. La situation pourrait toutefois évoluer avec la production du modèle A1 par Audi sur le site de Forest où, après une phase de transition, l'activité va connaître un essor très important.



Source: BNB 2008 et 2009, calculs le Forem

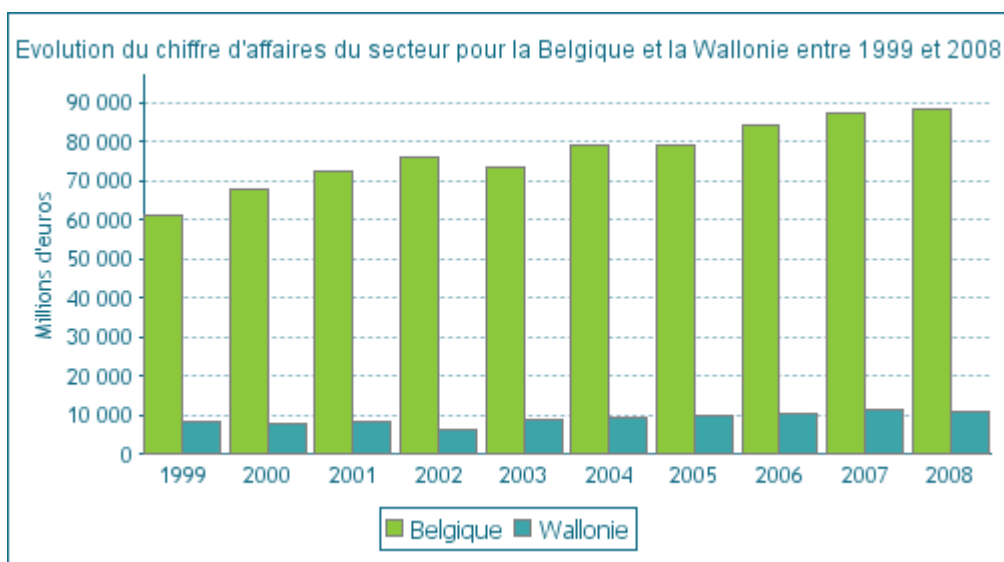
Importation

En 2009, la valeur des importations pour le secteur de l'automobile pour l'ensemble de la Belgique s'élève à 22 milliards d'euros. La Flandre, comme pour les exportations, concentre la majorité des importations (86 %).

Chiffre d'affaires

Le secteur réalise un chiffre d'affaires d'un peu plus de 88 milliards d'euros pour l'année 2008 en Belgique et représente 8,27 % de l'ensemble du chiffre d'affaires pour les secteurs d'activité.

En 2008, 13 % du chiffre d'affaires du secteur est réalisé en Wallonie (la Flandre concentre 70 % du chiffre d'affaires). Trois sous-secteurs occupent une place importante en Wallonie : le commerce automobile, l'entretien et la réparation de véhicules automobiles ainsi que le commerce d'équipements automobiles. Le contexte de crise est favorable aux établissements fournissant des services de réparation et d'entretien des véhicules car le pouvoir d'achat diminue et les consommateurs n'optent pas pour l'achat d'une nouvelle automobile.

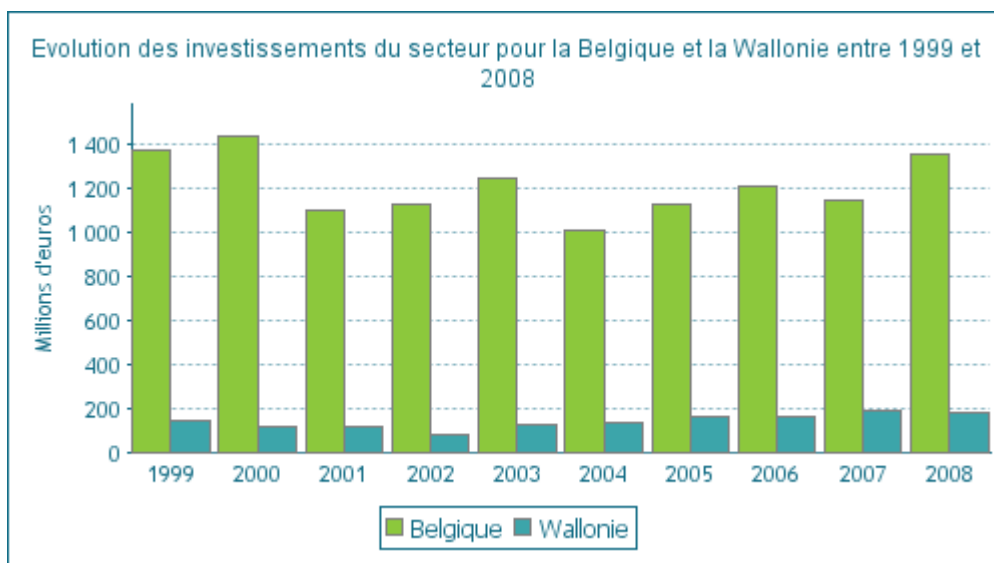


Source : SPF Economie, DGSIE 1999-2008, calculs le Forem

Investissements

Avec 1 356 millions d'euros investis en 2008, le secteur de l'automobile se positionne en 9^{ème} place du classement des investissements réalisés par les secteurs d'activité en Belgique (3,31 % de l'ensemble des investissements opérés au sein des secteurs).

Un peu plus de 15 % des investissements enregistrés pour le secteur ont été réalisés en Wallonie. Les plus gros investissements y sont réalisés par le sous-secteur du commerce de véhicules.



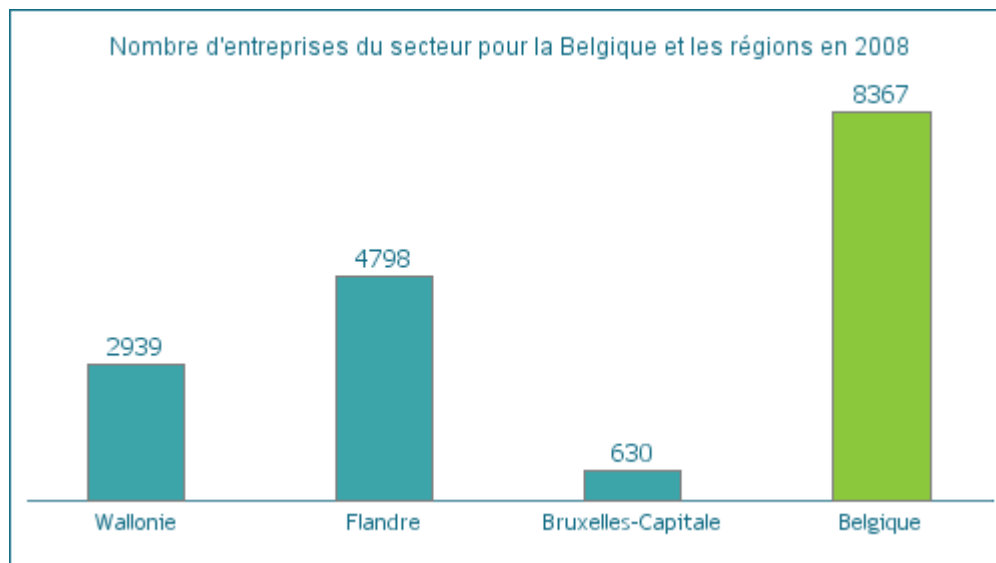
Source : SPF Economie, DGSIE 1999-2008, calculs le Forem

Entreprises du secteur

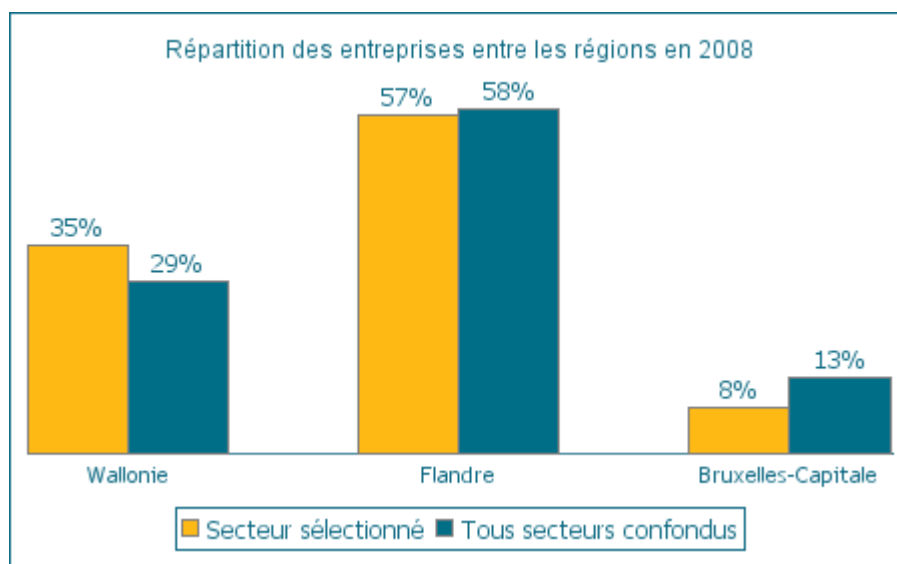
Belgique

En 2008, 8 367 entreprises (1) sont reprises comme faisant partie de ce secteur en Belgique. Par rapport à l'année 2007, un taux de croissance négatif de 1,66 % a été enregistré en termes de nombre de sociétés. Les entreprises du secteur de l'automobile représentent 3,1 % de l'ensemble des sociétés belges, tous secteurs confondus. Les données sur les entreprises ne tiennent pas compte des indépendants qui sont particulièrement nombreux dans le domaine des services liés à l'automobile.

35 % de ces entreprises sont situées en Wallonie (à titre de comparaison 29 %, tous secteurs confondus, des sociétés sont présentes en Wallonie), 57 % en Flandre et 7,5 % en Région de Bruxelles-Capitale. En Wallonie, seulement 3,9 % de ces sociétés appartiennent au domaine de la construction automobile tandis que la grande partie (96,1 %) relève du domaine des services liés à l'automobile.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

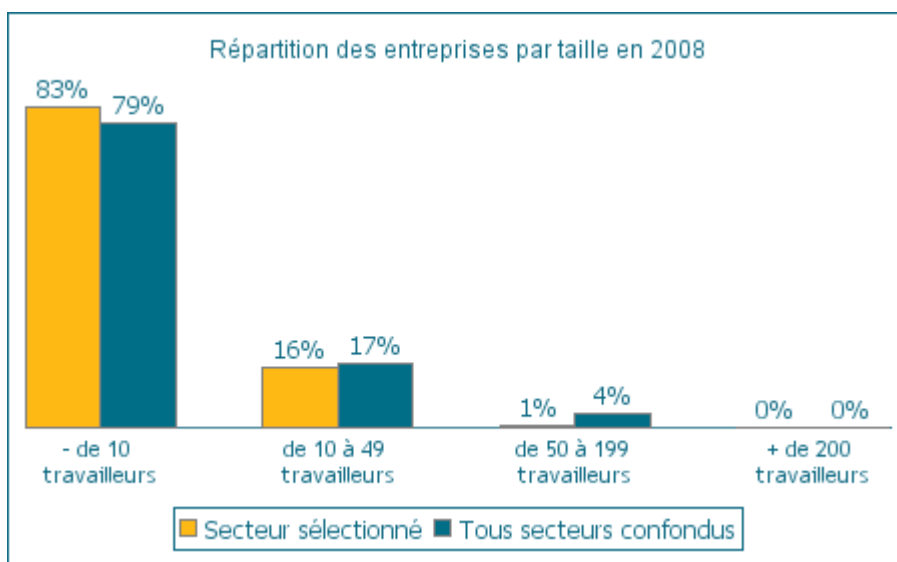


Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

Wallonie

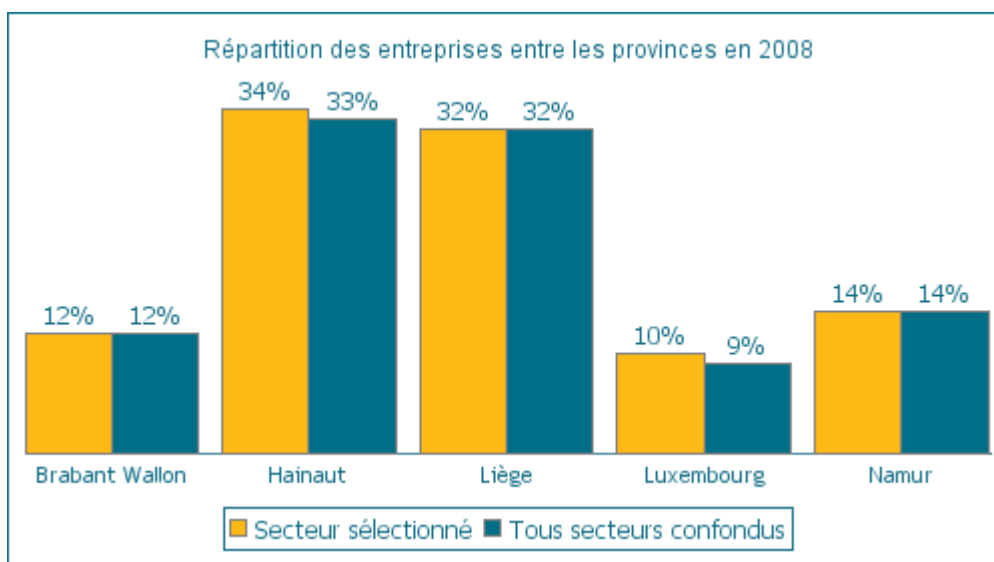
En 2008, on compte 2 939 sociétés de ce secteur en Wallonie. On peut ainsi dire que 3,76 % de l'ensemble des entreprises présentes en Wallonie sont donc actives au sein de ce secteur. Deux sous-secteurs sont particulièrement présents en Wallonie : l'entretien et la réparation de véhicules (1 214 sociétés) ainsi que le commerce de véhicules automobiles (1 217 entreprises). L'année 2009 a été émaillée par la fermeture de quelques entreprises actives dans la fabrication de pièces. On retiendra, notamment, le cas d'AGC Automotive. L'entreprise-filiale du groupe japonais Asahi Glass a connu une large restructuration. Le site de Seneffe a été fermé et des postes d'ouvriers ont été supprimés à Fleurus.

La majorité des entreprises actives en Wallonie sont des TPE (très petites entreprises). En effet, 83,2 % de ces entreprises emploient moins de 10 personnes. Seulement, 1 % des entreprises (alors que ce segment représente 4,1% pour l'ensemble des entreprises wallonnes) emploient entre 50 à 199 personnes.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

Les entreprises du secteur de l'automobile sont principalement présentes en Province de Hainaut et de Liège. Cette répartition selon les provinces wallonnes est très semblable à celle des entreprises de l'ensemble des secteurs wallons.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

(1) Le terme « entreprise » désigne, pour les statistiques ONSS, l'unité d'établissement c'est-à-dire un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise. Il ne faut donc pas confondre avec la notion d'employeur (un employeur peut compter différentes unités d'établissement).

Emploi dans le secteur

Niveau d'emploi

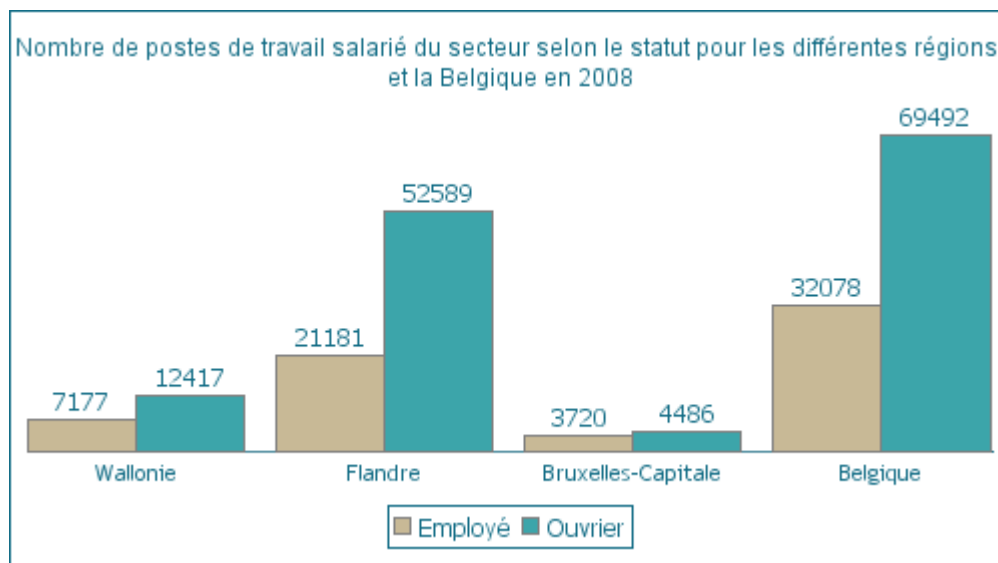
Belgique

En 2008, le secteur de l'automobile comptabilise 101 570 postes de travail salarié (1). Ce chiffre ne tient pas compte des travailleurs indépendants recensés dans le secteur de l'automobile. Ce secteur pourvoit 2,7 % de l'ensemble des postes de travail salariés pour l'ensemble des secteurs d'activité en Belgique.

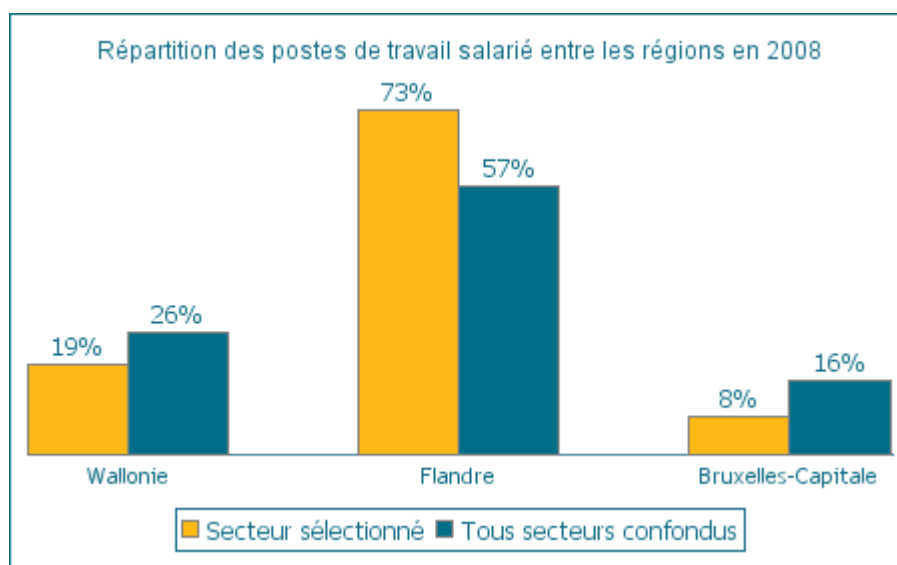
Près de 68,4 % des travailleurs ont un statut ouvrier. La répartition géographique des postes de travail salarié du secteur de l'automobile est différente de celle des postes de travail de l'ensemble des secteurs.

En effet, la région flamande compte, proportionnellement à l'ensemble des secteurs, plus de postes de travail salarié appartenant au secteur de l'automobile que pour l'ensemble des secteurs (57 %).

En Belgique, le commerce de véhicules est désormais le sous-secteur le plus important pour l'automobile avec 32 952 postes. La construction d'automobiles pourvoit environ 24 000 postes.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

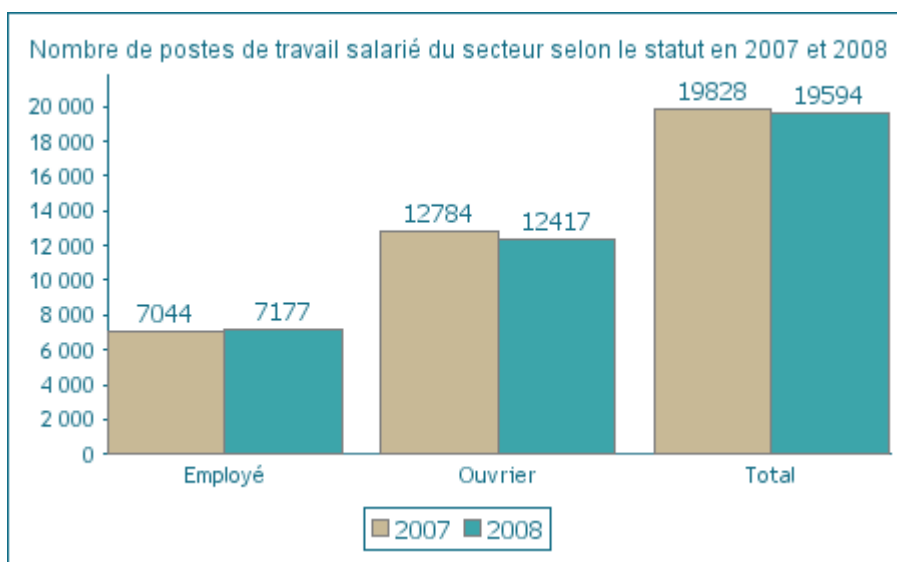


Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

Wallonie

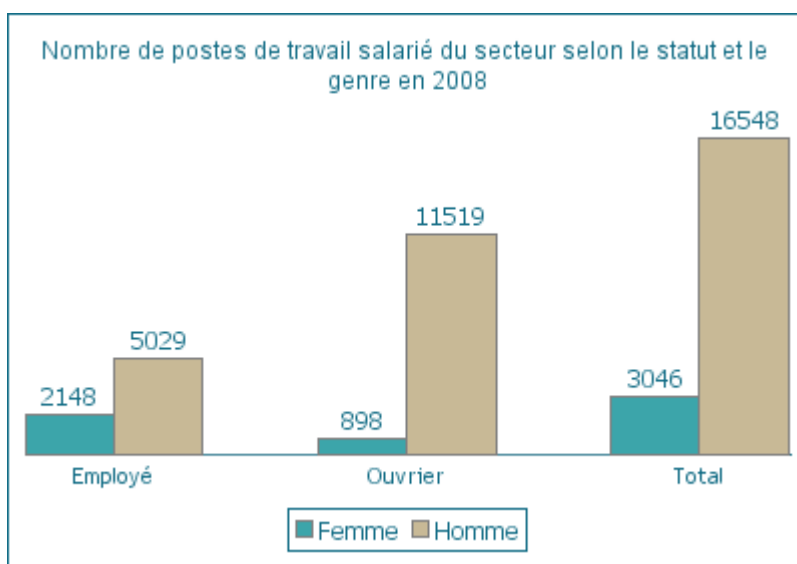
Le secteur de l'automobile a enregistré une croissance négative de l'emploi en Wallonie de 1,18 % entre 2007 et 2008. 19 594 postes de travail sont comptabilisés dans le secteur de l'automobile en 2008.

Près de 52 % des postes de travail sont repris dans le sous-secteur du commerce automobile. Environ 22 % des postes de travail wallon appartiennent au sous-secteur de l'entretien et la réparation automobile et 11 % dans celui du commerce d'équipements de véhicules automobiles.



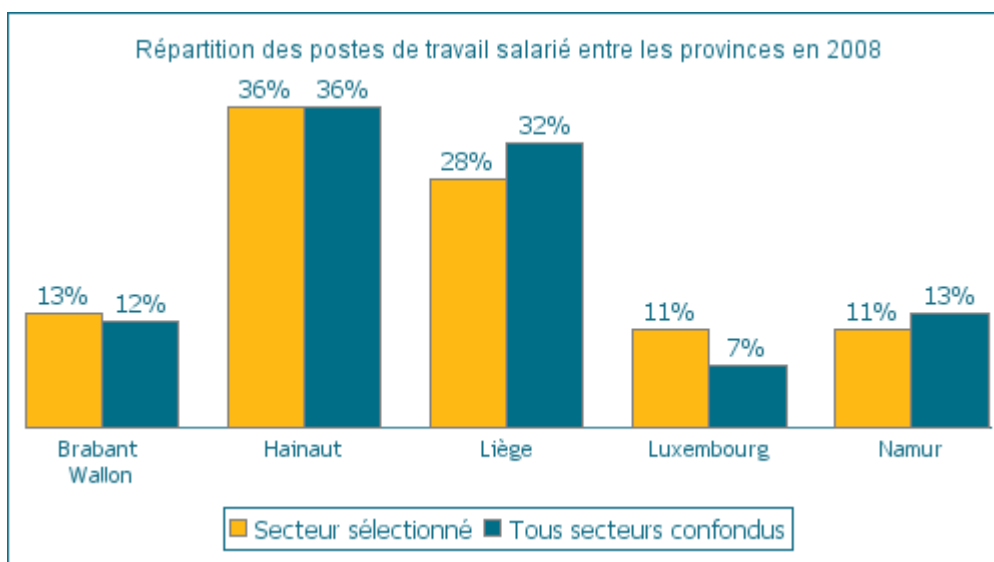
Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2007 et 2008, calculs le Forem

Le secteur emploie principalement des hommes (84,5%). Si pour le statut employé, on arrive à une présence de 30 % de femmes, la présence de femmes qui travaillent avec un statut d'ouvrier est très faible (8%).



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

La répartition des postes par province donne des résultats similaires à la répartition démographique, ce qui est normal vu que l'essentiel de l'emploi wallon se trouve dans le sous-secteur de la réparation qui est un service de proximité.

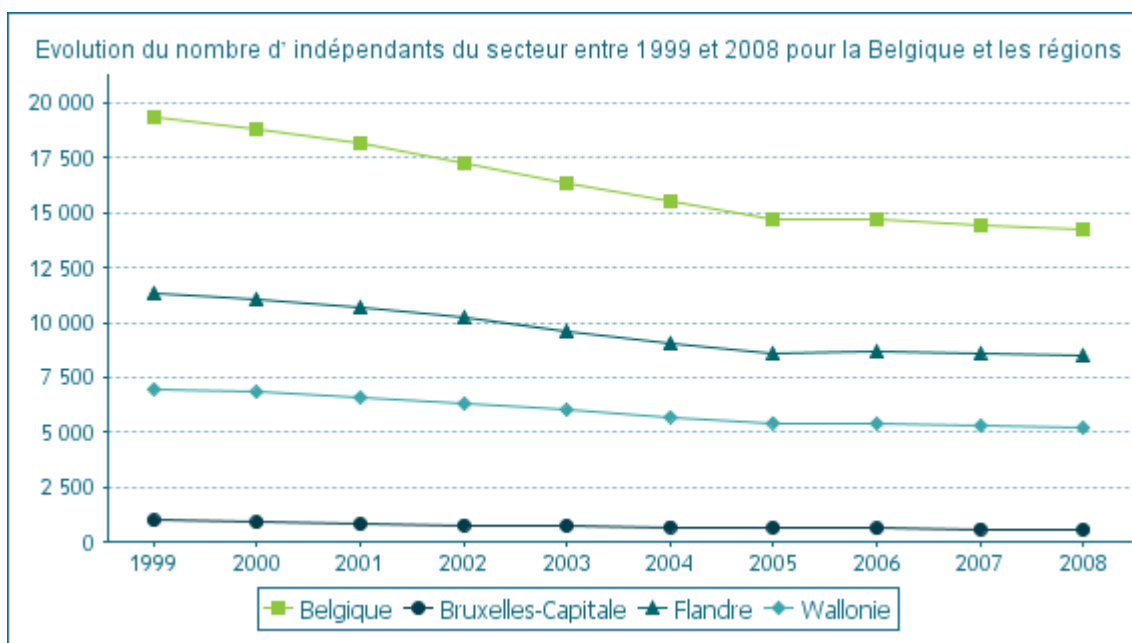


Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

Les indépendants

En Belgique, on dénombre 14 245 travailleurs indépendants (2) dans le secteur de l'automobile.

Plus de 59 % des travailleurs indépendants proviennent de la Flandre, 36,5 % de la Wallonie et seulement 4 % de Bruxelles-Capitale.



Source : ICN - Comptes régionaux 1999 - 2008, calculs le Forem

(1) Les statistiques de l'ONSS comptabilisent les emplois en termes de postes de travail équivalent temps plein et non en termes de travailleurs.

(2) Par travailleurs indépendants il faut entendre « les personnes qui sont seules propriétaires ou copropriétaires des entreprises sans personnalité juridique dans lesquelles elles travaillent, à l'exclusion des entreprises sans personnalité juridique classées comme quasi-sociétés. Sont également considérés comme indépendants : les travailleurs familiaux non rémunérés, les travailleurs à domicile dont le revenu est fonction de la valeur des produits issus du processus de production dont ils sont responsables et les travailleurs exerçant tant individuellement que collectivement des activités de production exclusivement à des fins de consommation finale ou de formation de capital pour leur propre compte » (ICN, Comptes régionaux - Eléments conceptuels et méthodologiques, mars 2008).

Associations sectorielles

Ci-dessous vous trouverez une liste non-exhaustive d'associations sectorielles (fédérations patronales, associations paritaires, centres de compétences, clusters ou autres).

AGORIA http://www.agoria.be	Fédération Belge multisectorielle de l'industrie technologique
AUTOFORM http://www.autoform.be	Centre de compétence dédié aux métiers des services de l'automobile
CAMPUS AUTOMOBILE SPA_FRANCORCHAMPS http://www.formation-campus-automobile.be	Centre de compétence dédié aux métiers de l'industrie automobile et aux sports moteurs
EDUCAM http://www.educam.be	Centre de coordination pour la formation dans le secteur automobile et dans les secteurs du commerce du métal, de la récupération des métaux et des métaux précieux
FEBELAUTO http://www.febelauto.be	Organisation qui coordonne les intérêts de tous ceux qui sont concernés par le traitement des épaves de voitures
FEBIAC http://www.febiac.be	Fédération Belge de l'Industrie de l'Automobile et du Cycle
FEDERAUTO http://www.federauto.be	Confédération Belge du Commerce et de la Réparation Automobiles et des Secteurs Connexes
IFPM http://www.technios.be/	Fonds de formation de l'industrie technologique
PIGMENTS http://www.formation-pigments.be/	Forem Formation Pigments

Commissions paritaires

Ci-dessous vous trouverez les commissions paritaires liées au secteur.

Numéro de la CP	Intitulé de la CP
111	Commission paritaire des constructions métallique, mécanique et électrique.
112	Commission paritaire des entreprises de garage.
149	Commission paritaire des secteurs connexes aux constructions métallique, mécanique et électrique.

149.02	Sous-commission paritaire pour la carrosserie.
209	Commission paritaire pour employés des fabrications métalliques.

Métiers du secteur

Les métiers les plus demandés par le secteur d'activités, c'est-à-dire classés par ordre décroissant du nombre d'offres d'emploi reçues par Le Forem en 2006-2007 en provenance de ce secteur .

Mécanicien/mécanicienne de véhicules particuliers et industriels

Métiers du groupe: Mécanicien d'entretien de voitures particulières et véhicules utilitaires légers, Monteur de pneus, Mécanicien de poids lourds, Contrôleur technique automobile, Expert en automobile

Réparateur/réparatrice en carrosserie

Métiers du groupe: Démonteur monteur en carrosserie, Préparateur en carrosserie, Carrossier, Peintre en carrosserie, Tôlier en carrosserie, Poseur de pare-brise

Représentant/représentante en véhicules

Métiers du groupe: Agent de location de véhicules, Vendeur de véhicules automobiles

Agent/agentesse du stockage et de la répartition de marchandises

Métiers du groupe: Préparateur de voitures, Magasinier

Employé/employée de station-service

Métiers du groupe: Agent de car wash, Employé de station-service

Agent administratif/agentesse administrative d'entreprise

Métiers du groupe: Employé administratif, Aide-comptable

Electricien/électricienne de maintenance

Métiers du groupe: Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (MDA), Electricien d'entretien industriel, Technicien de maintenance et de diagnostic poids lourds (MDT), Electricien automatique

Agent/agentesse de montage-assemblage de la construction mécanique

Métiers du groupe: Assembleur monteur en construction mécanique

Agent/agentesse d'encadrement de maintenance

Métiers du groupe: Responsable de maintenance, Technicien de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers, Technicien de véhicules utilitaires et poids lourds

Secrétaire bureautique spécialisé/spécialisée

Métiers du groupe: Secrétaire spécialisé

Agent/agentesse d'accueil

Métiers du groupe: Agent d'accueil, Ouvreur d'espace culturel et/ou de loisirs, Réceptionnaire automobile, Téléphoniste

Mécanicien/mécanicienne d'engins de chantier, de levage et manutention et de machines agricoles

Métiers du groupe: Mécanicien en génie civil, Mécanicien d'engins de levage et de manutention, Mécanicien agricole et travaux techniques

Hôte/hôtesse de caisse de libre-service

Métiers du groupe: Caissier de libre-service

Vendeur/vendeuse en produits utilitaires (outillage, bricolage, droguerieetc.)

Métiers du groupe: Vendeur en produits utilitaires (outillage, bricolage, droguerie)

Agent/agente main de finition, contrôle et conditionnement

Métiers du groupe: Agent de main de finition, contrôle et conditionnement

Secrétaire bureautique polyvalent/polyvalente

Métiers du groupe: Secrétaire généraliste

Technicien/technicienne des services administratifs

Métiers du groupe: Technicien administratif

Nettoyeur/nettoyeuse de locaux et de surfaces

Métiers du groupe: Technicien de surface

Employé/employée de libre-service

Métiers du groupe: Réassortisseur

Attaché commercial/attachée commerciale en biens d'équipement professionnels

Métiers du groupe: Délégué commercial en biens d'équipement professionnels

Conducteur/conductrice de transport de marchandises (réseau routier)

Métiers du groupe: Chauffeur de poids lourd

Agent/agente de manipulation et de déplacement des charges

Métiers du groupe: Manutentionnaire, Conducteur de chariot élévateur

Attaché commercial/attachée commerciale en services auprès des entreprises

Métiers du groupe: Délégué commercial en services auprès des entreprises

Assistant/assistante de direction

Métiers du groupe: Assistant de direction

Mécanicien/mécanicienne en motos, matériels d'entretien et de loisirs

Métiers du groupe: Mécanicien cycles, Mécanicien motos, Mécanicien horticole et de parcs et jardins

Codes NACE

Le secteur Automobile (fabrication, services et commerce) est composé des codes NACE suivant:

29.1 Construction et assemblage de véhicules automobiles

29.2 Fabrication de carrosseries de véhicules automobiles; fabrication de remorques et de semi-remorques

29.3 Fabrication d'équipements pour véhicules automobiles

45.1 Commerce de véhicules automobiles

45.2 Entretien et réparation de véhicules automobiles

45.3 Commerce d'équipements de véhicules automobiles

45.4 Commerce, entretien et réparation de motos et de pièces et d'accessoires de motos

N.B. Cette plateforme d'information donne un éclairage sur différentes facettes du marché de l'emploi: les secteurs d'activités, les métiers et professions, les études et formations professionnalisantes. Elle n'a pas de prétention à fournir une analyse exhaustive de tous les aspects de l'activité du marché du travail.